

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont permis un progrès des taux de matière sèche du maïs ensilage de seulement 1 à 2 % en **Ardenne**.

En Haute Belgique, les **variétés ultra-précoces** atteignent le stade optimal de récolte ou l'atteindront à partir du prochain week-end grâce à l'amélioration climatique prévue. Dès lors, ces variétés pourront être ensilées sans craintes à partir du 15 octobre et certainement tout au long de la semaine suivante.

Les **variétés moins précoces** vont suivre dans la foulée puisque nos derniers prélèvements indiquent que l'écart de maturité entre ces deux classes variétales se réduit. Les meilleures situations peuvent d'ores et déjà être récoltées lors du retour du beau temps tandis que l'amélioration climatique prévue permettra aux situations moins avancées d'atteindre enfin le stade optimal de récolte et pourront certainement être ensilées en deuxième partie de semaine prochaine, soit à partir du 18 octobre. Toutefois, certaines parcelles ardennaises moins favorables (semis après le 10 mai, mauvaise exposition, sol froid, ...) ne se situent actuellement qu'entre 26 et 27 % de matière sèche. Une surveillance particulière est requise pour ces parcelles. A cette époque de la saison, l'objectif minimal à atteindre reste une teneur de 30 à 31 % de M.S. afin d'éviter les écoulements de silo. L'amélioration climatique prévue devrait être salutaire pour ces situations très compliquées mais il faudra encore faire preuve de patience pour y récolter un maïs à maturité.

Vu la maturité déjà atteinte et l'état d'avancement des récoltes, ce communiqué clôture les avertissements 2017 en maïs ensilage. A cette occasion, le Centre Pilote Maïs remercie ses centres partenaires et plus particulièrement les différentes personnes responsables des prélèvements de maïs, ainsi que les équipes techniques qui les assistent. Il s'agit de madame et messieurs Geoffrey Duquesne (CARAH), Michaël Mary (CIPF), Quentin Duchenne (Brabant Wallon Agro Qualité), Amélie Vilret (OPA Ciney), Sébastien Crémer (Centre de Michamps) et Maxime Hautot (CPL-VEGEMAR) qui était aussi le coordinateur de ce système d'avertissement.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage

(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 41 du 9/10/2017 au 16/10/2017)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
	Du 9 au 16/10/2017	Du 10 au 17/10/16	Du 5 au 12/10/15	Du 9 au 16/10/2017	Du 10 au 17/10/16	Du 5 au 12/10/15
Ardenne (Bonnerue, Cul-des-Sarts, Offagne, Stoumont, Villers-la-Bonne-Eau, Werbomont)	De 30 à 33 %	31,5 %	28,5 %	De 29 à 32 %	30 %	26,5 %

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemais.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR, de la Province de Liège-Agriculture, de Brabant Wallon Agro Qualité ; de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.